

# Convocation à l'assemblée générale annuelle

Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia

Le 20 avril 2026 à 18h30



Pour participer à votre assemblée générale annuelle, vous pouvez :

vous rendre **à la Salle Jean-Cossette, 95, Avenue du Parc, Amqui, G5J 2L8**

ou

le lien pour assister à l'assemblée virtuelle sera disponible le XX-mois-2026 (inscrire la journée de l'assemblée), à l'adresse suivante : [www.desjardins.com/caissevalleedelamatapedia](http://www.desjardins.com/caissevalleedelamatapedia)

L'assemblée générale annuelle se tiendra en **mode hybride**, c'est-à-dire que les membres pourront y participer en présentiel ou de manière virtuelle pour **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres de plein droit seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la rencontre.

**En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :**

- Prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2025
- Poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- Prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



**Dans les 4 jours qui suivront la rencontre, vous pourrez :**

- Voter sur la répartition des excédents annuels (ristournes)



**Élection par acclamation**

4 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 16 février 2026 à 16h.

**Personnes candidates à un poste au conseil d'administration**

BERGERON, Lise

GUÉRETTE, William

DOMPIERRE, Patricia

PITRE, Émilie

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: [www.desjardins.com/caissevalleedelamatapedia](http://www.desjardins.com/caissevalleedelamatapedia) ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2025 ainsi que le rapport annuel 2025.

**Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.**

Signé le 9 mars 2026

Lise Bergeron, secrétaire